



RÉSERVE SPÉCIALE D'AMBOHITANTELY

Catégorie : Réserve Spéciale, Catégorie IV

Gestionnaire : Madagascar National Parks (MNP)

Superficie : 5 600 ha

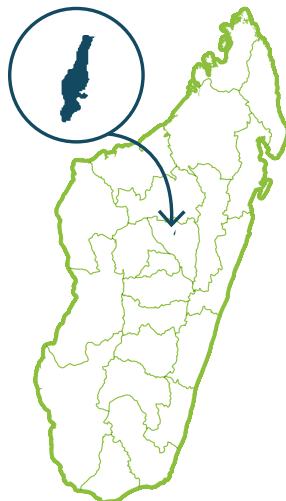
Localisation géographique : Province Antananarivo ; Région Analamanga ; District Ankazobe

Label international : Zone clé pour la biodiversité

Début des financements de la FAPBM : 2023

ESPÈCES PHARES

La Réserve Spéciale d'Ambohitantely assure la représentation de l'écorégion terrestre du centre. **La Réserve abrite une espèce de palmier, le *Dypsis oropedionis*, qui nécessite une attention particulière compte tenu de son statut au sein de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et des pressions qui pèsent sur celle-ci. Ce palmier figure d'ailleurs parmi les cibles de conservation de l'Aire Protégée (AP).**



6

ESPÈCES DE CHAUVES-SOURIS



40

ESPÈCES D'AMPHIBIENS dont 2 endémiques locales en danger critique ; 1 autre espèce également en danger critique, 1 en danger, 3 vulnérables



84

ESPÈCES D'OISEAUX dont 2 en danger, 3 vulnérables



5

ESPÈCES DE LÉMURIENS dont 4 vulnérables



2

ESPÈCES DE CARNIVORES



25

ESPÈCES DE REPTILES dont 1 espèce en danger 1 vulnérable



356

ESPÈCES DE PLANTES dont 243 endémiques de Madagascar parmi lesquelles 4 sont en danger et 1 endémique locale



20

ESPÈCES D'AUTRES MAMMIFÈRES

Classement UICN



SPÉCIFICITÉS DE L'AIRE PROTÉGÉE

PAYSAGES ET HABITATS



Forêt dense humide de moyenne altitude, forêt marécageuse, végétation rupicole, prairies secondaires.

PRESSIONS ET MENACES



Feux de brousse, chasse, exploitation illícite d'arbres et de pierres semi-précieuses.



VALEUR ÉCONOMIQUE

L'AP joue le rôle de régulateur du cycle de l'eau irriguant la zone périphérique.



CONTRIBUTION DES COMMUNAUTÉS LOCALES

À l'instar de toutes les AP gérées par MNP, la gestion de la Réserve Spéciale d'Ambohitantely est de **type cogestion collaborative** avec la participation des membres des communautés locales dans les **activités de conservation et de développement**. Elles sont regroupées dans les **CLP (Comité Local du Parc)** et les **COSAP (Comités d'Orientation et de Soutien des Aires Protégées)**.



EFFORTS ET RÉSULTATS DE LA FAPBM

Pour les AP gérées par MNP, la **FAPBM assure la sécurisation d'une partie des charges salariales et de quelques frais de fonctionnement**.



Site de campement © MNP

Pépière © MNP



fapbm



www.fapbm.org

Créée en 2005, la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM)** est un **fonds fiduciaire malgache dédié à la conservation de la biodiversité de Madagascar**. Elle constitue un mécanisme de financement innovant et pérenne du **Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM)**.